

*Samedi* *de laquesse*

M

L'an de grace Mil sept cent cinquante Sept, Le samedi vingt neuf  
jour du mois de janvier, par nous. L'aumier prieur vicair de ce lieu Souffaigne  
ont été conjointe En Mariage, Et Reçu La benediction nuptiale, Jean  
Baptiste Acher de sa profession, fils majeur de feu Georges Acher, et de  
Catherine Gannet Ses pere et mere d'une part: Et Marie Anne Jeanne, fille  
majeure de feu Charles Jeanne, veuve de sa profession, li de Marie Anne Serreau  
Ses pere et mere d'autre part, tous les deux de cette paroisse, Et ce, apres que  
La publication des bons de leur futur mariage a été faite par trois differens jours  
de Dimanche consécutifs, Sçavoir: Le neuf, Dix, et Vingt trois. du present mois  
Sans que se soit decouvert aucune opposition de part ny d'autre, non  
plus qu'aux fiançailles qui furent celebrées hyer en cette Eglise  
presens a la celebration dud. Mariage, Pierre Jeanne oncle de lad.  
Romain Saingrain beau frere dud. Charles Jeanne frere de la dite  
qui nous a declaré ne signer que par une Marque, et autres  
qui ont signé avec les dites parties. J. La marque de lad.

Jean Acher

Marie + Anne Jeanne  
(voisains voisins)

La marque de  
Jeanne Jeanne

La marque de Charles  
Jeanne

N. MOU

Samedi. Peris